

Un engagement fort

**de l'Université Claude
Bernard Lyon 1 :
vers une labellisation
égalité et diversité**

Créés par l'État en 2004 et 2008, il s'agit de deux labels distincts délivrés par l'AFNOR. Depuis 2015, un cahier des charges commun permet de candidater à ces deux labels simultanément.

Le label « diversité » : garantit le caractère non discriminant des fonctionnements et actions notamment des processus de ressources humaines - prévient les discriminations - promeut la diversité dans les recrutements comme dans toutes les étapes ou actes de gestion de la carrière (accueil, intégration, formation, rémunération, promotion, etc.).

Par ailleurs, ce label vise à lutter contre tout type de discriminations dont les étudiantes et les étudiants pourraient être victimes.

Le label « égalité » promeut l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans ces mêmes processus et dans tous les domaines de la gouvernance à la vie étudiante, en passant par l'enseignement, la formation, la recherche et la prévention du harcèlement sexuel et moral, des violences sexistes, homophobes et transphobes.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 est la seule Université à présenter, pour l'année 2017-2018, sa candidature aux labels, affirmant ainsi sa volonté de participer au mouvement de responsabilisation des institutions publiques face à ces questions.

Nous contacter

ÉTUDIANT·E·S ET PERSONNELS

Chargé de Mission Égalité Diversité :
Philippe Liotard
mission-egalite@univ-lyon1.fr

PERSONNELS

Page intranet :
Ressources humaines > Qualité de vie au travail
Référent Handicap des personnels :
Fanny Richard-Molard
fanny.richard-molard@univ-lyon1.fr

ÉTUDIANT·E·S

Chargée de mission handicap :
Heather Harker
mission.handicap@univ-lyon1.fr

Contact médiateur : <http://bit.ly/mediateurlyon1>
Contacts harcèlement ou discrimination :
<http://bit.ly/harcelement-discrimination>

Les chartes égalité et diversité engagent l'Université qui assure une politique d'égalité vis-à-vis des étudiant·e·s, de l'ensemble des personnels (enseignants, enseignants chercheurs, administratifs ou techniques). Plusieurs services et instances sont associés pour agir au plus près des besoins de chaque interlocuteur.

Suivant les difficultés traversées, les procédures pour des recours sont en ligne sur l'intranet de l'Université et le portail étudiant.

NOTRE BLOG

mission-egalite.univ-lyon1.fr



Depuis 2004, la Mission Égalité devenue Mission Égalité-Diversité en 2016 agit en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre tout type de discriminations au sein de l'Université. Elle veille à ce que la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations, une communication et des actions non stéréotypées soient intégrées aux réflexions, à tous les projets et actions de l'établissement. La Mission Égalité-Diversité agit également en matière de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes, homophobes et transphobes. Elle constitue un espace de ressource pour toutes les questions d'égalité et de discriminations.

LES CHARTES

Une Charte pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes a été signée en 2008 puis révisée en 2017. Une charte diversité est en cours de validation. Elles seront toutes les deux consultables sur notre site. L'ensemble des textes réglementaires sur les questions d'égalité, de diversité, d'inclusion... sont en liens sur le blog de la mission égalité.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

De 2004 à 2016, la mission égalité a principalement œuvré à mettre en place une politique visant l'égalité entre les femmes et les hommes. La charte pour l'égalité prévoit qu'elle agisse dans les domaines de la vie universitaire, de la production de données, de la lutte contre les stéréotypes dans les orientations, les formations et les métiers, ainsi que dans la prévention du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Mission Égalité-Diversité ainsi nommée depuis 2016 s'attache à combattre les discriminations au sein de l'Université, sous toutes les formes et dans tous les domaines, que ces discriminations se fondent sur des critères définis par la loi ou pas (définitions à découvrir sur stop-discrimination.gouv.fr) La mission est attentive au respect des différences et à la promotion d'un vivre ensemble basé sur la diversité. Une « cellule d'écoute et de traitement des situations de discrimination » sera chargée à la fois de traiter les dossiers individuels dont elle pourrait être saisie (accueil, orientation) et de formuler des préconisations pour améliorer les situations pouvant produire des faits de discriminations.

Contact : discrimination@univ-lyon1.fr



HOMOPHOBIE

La Mission Égalité-Diversité est attentive aux discriminations provenant de l'homophobie ou de la transphobie vis-à-vis des étudiant-e-s ou des membres du personnel.

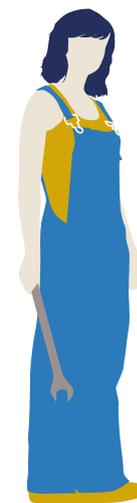
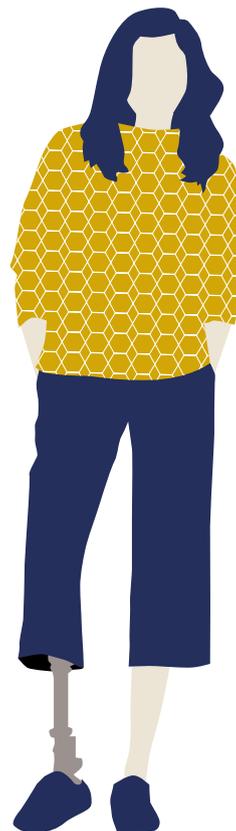
HARCÈLEMENT

L'Université Lyon 1 est engagée et vigilante aux faits de harcèlements sexuel et moral. À cet effet, elle s'est dotée d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de suivi des victimes de violence et de harcèlements moraux ou sexuels. L'Université diffuse à la communauté Lyon 1 des informations sur les droits et l'aide aux victimes et prend, le cas échéant, les mesures nécessaires. De façon générale, elle est vigilante à l'égard de situations potentiellement génératrices de violences et à la sensibilisation de toutes et tous.

Contact cellule harcèlement :
harcèlement@univ-lyon1.fr

L'INCLUSION / LE HANDICAP

Le rôle de la Mission Égalité-Diversité sur la question du handicap est une action d'écoute et d'orientation de la demande. Les étudiant-e-s sont reçu-e-s et accompagné-e-s par le service Mission Handicap, les personnels par la correspondante RH dédiée à cette question. La Mission Égalité demeure, tout au long de ce processus, vigilante aux autres discriminations qui peuvent impacter la vie d'une personne en situation de handicap et ajouter aux difficultés qu'elle peut rencontrer. Ces trois équipes travaillent donc main dans la main pour un meilleur accompagnement de l'ensemble des usagers de l'Université.



MODULEO OU LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des Étudiant-e-s de l'université (SOIE) organise le projet ModulEO (Module pédagogique d'Éducation à l'Orientation). Il s'inscrit dans les parcours de licence. Cette démarche est liée aux enseignements sur le projet personnel et professionnel des étudiant-e-s. En les amenant à identifier et à réfléchir sur les représentations qu'elles et qu'ils se font des filières et des métiers, ce module peut permettre d'initier une prise de conscience des inégalités professionnelles dans les différents métiers et débouchés professionnels. Ce module innovant a ainsi pour objectif d'encourager une plus grande mixité dans les filières de formation d'enseignement supérieur et dans les métiers.

Contact : soie.univ-lyon1.fr
soie@univ-lyon1.fr